

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique concernant la création d'une zone d'activité dans le bois de Bramard

**De :** Franck MESSANA <franck-messana@wanadoo.fr>

**Date :** 23/05/2022 00:16

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

A l'attention de M. Eric Etienne, Préfet de Haute-Loire, et de M. Henri de Fontaines, Commissaire-enquêteur.

A Saint-Just Malmont,

Le 22/05/2022

Je tiens à vous faire part de *mes arguments contre la réalisation d'une zone d'activité dans le bois de Bramard*:

Je ne suis pas opposé au développement d'entreprises et à la création d'emplois qui pourraient en découler.

Le lieu pour ce projet me semble mal choisi:

Il faut plus de 50 ans pour qu'un arbre arrive à maturité, ceux de cette forêt font partie de notre patrimoine.

Dans 50 ans, que seront devenues les entreprises qui vont s'y installer? Est ce que la zone de Bramard ne sera pas devenue une friche industrielle, comme il y en a tant d'autres dans les communes alentour?

Pourquoi ne pas utiliser un de ces terrains, déjà aménagés, pour implanter ces usines?

Un tel sacrifice d'une zone préservée est-elle nécessaire, sachant qu'on ne pourra pas recréer ce milieu naturel?

D'un côté, on crée l'aire du Sambalou, pour le bien-être de la population, et on envisage de détruire une zone naturelle avec tout son éco-système et sa biodiversité. Ceci semble très contradictoire...

Je vous demande donc, par ce courrier, **l'abandon du projet de création de zone d'activité dans le bois de Bramard.**

En vous priant de prendre attentivement en considération mes arguments, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes sincères salutations.

A Saint-Just Malmont, le 22/05/2022

Franck Messana, 22 chemin de Canaraud, Saint-Just

Malmont